

PLAN DE COURS

GGR-1002 : Géographie humaine : les établissements humains

NRC 15361 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Cours de formation fondamentale visant l'initiation des étudiants aux méthodes et aux concepts utilisés en géographie pour décrire et expliquer les formes des établissements humains. À travers ce cours, l'étudiant est sensibilisé à la diversité des formes de l'établissement humain à la surface de la terre.

Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. Les examens sous surveillance des cours à distance asynchrones nécessitent un déplacement sur le campus ou dans l'un des centres d'exams hors campus. Ils ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022
---	---------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=139255>

Coordonnées et disponibilités

Luc Renaud
Enseignant
luc.renaud.1@ulaval.ca


Luc Renaud
Enseignant
luc.renaud.1@ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible sur rendez-vous via les plateformes Zoom . Je vous ferai parvenir un lien d'invitation lorsque nous aurons convenu du moment de notre rencontre. Veuillez prévoir une période d'un maximum de 48 h afin d'obtenir une réponse de ma part concernant la prise de rendez-vous.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	6
Contenu du cours	6
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	8
Liste des évaluations	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Travail pratique 1 : Le concept de paysage en géographie	8
Examen de mi-session	9
Travail pratique 2: Système urbain régional	9
Examen final en présence	10
Participation au forum	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	10
Déclaration d'intégrité relative aux travaux et aux examens	10
Barème de conversion	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Évaluation de l'enseignement	12
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	12
Absence aux examens	12
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	12
Évaluation sommative	13
Évaluation formative	14
Matériel didactique	14
Matériel obligatoire	14
Site web de cours	14
Portail thématique de la Bibliothèque	14
Spécifications technologiques	15
Médiagraphie et annexes	15
Bibliographie	15

Description du cours

Introduction

Tout au long de ce cours de 3 crédits, l'étudiant.e est sensibilisé.e à la diversité des établissements humains à la surface de la terre. L'activité vise principalement à initier les étudiant.e.s aux méthodes et aux concepts utilisés en géographie pour décrire et expliquer les formes de ces établissements humains. La première partie du cours consiste en une présentation de la science qu'est la géographie humaine. L'espace humanisé est ensuite abordé en se concentrant d'abord sur ses composantes strictement humaines : la population et les comportements démographiques. Par la suite, l'étude des paysages humanisés se penche sur le milieu rural et puis, sur le milieu urbain. Les connaissances acquises tout au long du cours seront mises en perspective dans la dernière partie via un essai de synthèse sur la région de Portneuf.

Ce cours de formation fondamentale s'adresse d'abord aux étudiant.e.s en début de cheminement au sein d'un programme de premier cycle. Il est obligatoire au niveau du baccalauréat et du certificat en géographie et optionnel dans les programmes de baccalauréats en enseignement secondaire (champs d'études reliés) et en archéologie. Il est également ouvert aux étudiant.e.s des autres programmes comme cours complémentaire.

Ce guide d'étude a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bon cours!

Objectifs généraux

L'objectif général de ce cours est d'initier l'étudiant.e aux concepts et méthodes utilisés en géographie pour décrire et expliquer les formes des établissements humains et le sensibiliser à la diversité de ces formes à la surface de la terre.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- de saisir les grands objectifs de la géographie humaine, notamment son apport à la connaissance des faits de société contemporains et passés;
- de reconnaître la place de la géographie dans les sciences sociales et humaines;
- d'utiliser les concepts de base de la géographie pour expliquer les formes du paysage humanisé;
- de reconnaître la diversité des établissements humains à l'échelle planétaire et les principales étapes de leur évolution;
- d'expliquer les principaux aspects économiques, sociaux, politiques, institutionnels, historiques et culturels des relations entre les groupes et l'espace qu'ils occupent;
- de mettre en application certaines de ces connaissances en procédant à des analyses sommaires de phénomènes géographiques tout en privilégiant leur interprétation.

Approche pédagogique

Formation à distance

Ce cours de géographie est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome et entièrement à distance. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement (Luc Renaud, enseignant) pendant toute la session. Sa tâche est de vous procurer des conditions d'apprentissage favorables et de vous aider dans votre démarche d'étude, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Matériel didactique

L'ensemble du matériel didactique est disponible sur la plateforme de diffusion de cours et dans l'ouvrage de référence que vous devez vous procurer chez Zone Coopérative de l'Université Laval ou consulter en ligne. Vous trouverez dans ce matériel tout ce qu'il faut pour réussir ce cours à distance : textes, exposés, démonstrations, exemples, exercices, liens web, etc. Chaque semaine, vous êtes invité.e à consulter la section Contenu et activités décrivant les activités d'apprentissage et d'évaluation au programme.

Forum

Le forum du cours Géographie humaine : les établissements humains a pour but de permettre aux étudiant.e.s de communiquer, entre eux et avec la responsable, leurs opinions et questions sur différents sujets traités dans les modules du cours ou dans les lectures obligatoires. Donc, il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Ainsi vous pourrez recevoir des réponses des autres participant.e.s.

Modalités d'encadrement

Calendrier pédagogique

Le calendrier pédagogique proposé est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines de la session. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la responsable durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés et à effectuer les examens aux moments prescrits.

Encadrement par l'enseignant.e

La rétroaction fournie par la responsable s'effectue en général par le forum de discussion et parfois par courrier électronique (questions plus personnelles). Pour les questions portant directement sur la matière, la responsable répondra uniquement aux questions qui portent sur la matière de la semaine courante et des semaines précédentes du calendrier pédagogique.

Il est important de retenir que les réponses aux questions posées par courrier électronique ou sur le forum ne seront pas instantanées. La responsable répondra à son courrier électronique au moins deux à trois fois par semaine soit dans un délai de 48 heures les jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être le plus explicite possible dans vos questions et commentaires (mentionnez le numéro de module, la page, le numéro de figure, etc. concerné par votre question).

Forum

Le forum de discussion est accessible à partir du menu principal du cours. Un forum de discussion vous permet de discuter de divers points du contenu avec les autres étudiant.e.s. Le forum est un outil qui vous permet d'échanger avec vos collègues et avec la responsable. Le responsable répond aux questions non traitées pas les autres étudiant.e.s et rectifie, au besoin, les réponses ou interventions des autres participant.e.s dans les mêmes délais que pour le courrier électronique.

Rétroaction écrite

Une rétroaction écrite est prévue après la correction de chaque évaluation notée. En effet, à la suite de votre envoi de travail, la responsable vous transmettra vos résultats et des commentaires écrits.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est exceptionnellement offert à distance sur une session de 14 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, des lectures obligatoires, des exercices formatifs et la réalisation des deux travaux pratiques est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Lorsque nous parlons des chapitres à lire, nous faisons référence au livre obligatoire, *Introduction à la géographie humaine*.

Calendrier pédagogique

Semaine	Module	Lectures du livre et exercices	Date de l'évaluation
1	Module 1	Lecture des chapitres 1 et 2	
2	Module 2	Lecture du chapitre 5 Exercice formatif: carte mentale	Énoncé du premier travail pratique
3	Module 3	Lecture du chapitre 3 Exercice formatif: limites municipales	
4	Module 4	Lecture du chapitre 4 Exercice formatif: pyramides d'âges	Remise du premier travail pratique
5	Module 5 Sections 5.1 et 5.2	Lecture du chapitre 6	

6	Révision	Examen de mi-session sur le Portail	Examen mi-session
7		Semaine de lecture (7 au 11 mars 2022)	
8	Module 5 Sections 5.3 et 5.4	Lecture du chapitre 8	
9	Module 6	Lecture du chapitre 7	Énoncé du deuxième travail pratique
10	Module 7 Sections 7.1 et 7.2	Lecture du chapitre 9 Exercice formatif: les fonctions urbaines et villageoises	
11	Module 7 Sections 7.3 à 7.5		
12	Module 8	Lecture Guy Di Méo, 2007	Remise du deuxième travail pratique
13	Module 9	Lecture du chapitre 10	
14	Révision	Examen final en présence	Examen final

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.

Contenu du cours

La structure du cours se divise en 9 modules. La matière du cours comprend :

- les notes de cours disponibles directement sur le site Web du cours par l'entremise du Portail (Modules);
- chapitres du livre de référence obligatoire;
- une série d'exercices formatifs;
- une série d'exercices de révision.

Module 1. La géographie humaine : objets général et particuliers, discipline et sous-disciplines

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 1 : La géographie humaine au passé et au présent
 - Chapitre 2 : La géographie humaine : objets, projets, démarches

Module 2. Les concepts de base et les méthodes

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 5 : Temps et société
- Exercice : carte mentale du Québec et questions de révision.

Module 3. L'humanisation de l'espace

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 3 : Information et causalités en géographie
- Exercice : limites municipales et questions de révision.

Module 4. Espace et population : peuplement, accroissement naturel, migrations

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence:
 - Chapitre 4: L'espace géographique
- Exercice : Pyramides d'âges et questions de révision.

Module 5. La localisation des fonctions de production et d'échange : matières premières, activités de transformation et réseaux de transport

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 6 : Paysages et sociétés rurales
 - Chapitre 8 : La localisation industrielle
- Exercice : questions de révision.

Module 6. La localisation des villes : les systèmes urbains

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 7 : Villes et régions : les réseaux urbains
- Exercice : questions de révision.

Module 7. La localisation dans les villes : l'organisation de l'espace urbain

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 9 : La structure interne de la ville
- Exercice : fonctions urbaines et villageoises et questions de révision.

Module 8. L'espace territorialisé : enjeu réel et symbolique

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture : Guy Di Méo, 2007, Identité et territoire: des rapports accentués en milieu urbain ?, Métropoles, no 1, 69 : 94
- Exercice : questions de révision.

Module 9. Essai de synthèse: la MRC de Portneuf

- Notes de cours (format pdf)
- Lecture obligatoire dans le livre de référence :
 - Chapitre 10 : Environnement et risques de sociétés
- Exercice: questions de révision.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1. La géographie humaine : objets général et particuliers, discipline et sous-disciplines	10 janv. 2022
Module 2. Les concepts de base et les méthodes	17 janv. 2022
Module 3. L'humanisation de l'espace	24 janv. 2022
Module 4. Espace et population : peuplement, accroissement naturel, migrations	31 janv. 2022

Module 5. La localisation des fonctions de production et d'échange : matières premières, activités de transformation et réseaux de transport	14 févr. 2022
Module 6. La localisation des villes : les systèmes urbains	14 mars 2022
Module 7. La localisation dans les villes : l'organisation de l'espace urbain	21 mars 2022
Module 8. L'espace territorialisé : enjeu réel et symbolique	4 avr. 2022
Module 9 : Essai de synthèse	11 avr. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Du 10 janvier 2022 au 23 février 2022 (Somme des évaluations de ce regroupement)			45 %
Travail pratique 1 : Le concept de paysage en géographie	Dû le 6 févr. 2022 à 23h59	En équipe	15 %
Examen de mi-session	Le 23 févr. 2022 de 18h30 à 20h45	Individuel	30 %
Du 28 février 2022 au 20 avril 2022 (Somme des évaluations de ce regroupement)			15 %
Travail pratique 2: Système urbain régional	Dû le 3 avr. 2022 à 23h59	En équipe	15 %
Examen final en présence	Le 20 avr. 2022 de 18h30 à 21h00	Individuel	30 %
Ensemble de la session (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Participation au forum	Dû le 10 avr. 2022 à 23h59	Individuel	10 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Déclaration d'intégrité relative aux travaux et aux examens	Du 10 janv. 2022 à 12h00 au 21 janv. 2022 à 12h00	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail pratique 1 : Le concept de paysage en géographie

Date de remise :	6 févr. 2022 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 6 févr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Répartition de la correction :	90 % Corrigé par l'enseignant 10 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	

Voir Contenu et activité/Module 2/Travail pratique

Le travail pratique 1 est à faire en équipe de 2 personnes.

À défaut d'avoir formé une équipe d'ici la date limite de création des équipes, l'enseignant créera des équipes de manière aléatoire à partir de la banque d'étudiant.e.s qui ne seront pas encore jumelés.

Une section dans le Forum permet d'annoncer votre disponibilité pour former une équipe.


Ce cours étant à distance, il s'agit ici de coordonner votre travail avec vos collègues dans un cadre de télétravail.


Pour des raisons pédagogiques et logistiques, l'enseignante se réserve le droit de modifier les équipes lorsqu'il le juge nécessaire, et ce, dans des délais raisonnables par rapport aux dates d'énoncé et de remise des travaux.

Vous trouverez ci-joint des documents portant sur les méthodes que vous pouvez utiliser et les enjeux que vous pourriez rencontrer dans la réalisation d'un travail d'équipe.

De plus, pour la rédaction de vos travaux, vous devez vous référer au document ci-bas qui présente certaines normes méthodologiques qui pourront vous être utiles pour l'ensemble de vos travaux pratiques et autres devoirs universitaires. Celles-ci sont issues des normes utilisées par les Cahiers de Géographie du Québec. Merci à Valérie Blais-Martin pour la rédaction de ce document.

Fichiers à consulter :

 [Guide de rédaction](#) (84,57 Ko, déposé le 3 déc. 2021)

 [Travaux_equipe.pdf](#) (5,31 Mo, déposé le 3 déc. 2021)

 [Trousse-survie-travail-equipe.pdf](#) (2,96 Mo, déposé le 3 déc. 2021)

Examen de mi-session

Titre du questionnaire :	Examen de mi-session
Période de disponibilité :	Le 23 févr. 2022 de 18h30 à 20h45
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Directives :	



Avant de commencer ce questionnaire, J'ATTESTE QUE :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide de mes notes de cours ou autres documents contenant la totalité ou une partie du contenu textuel des divers modules et/ou du livre obligatoire;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise;
- J'effectue cette évaluation en mode individuel.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Travail pratique 2: Système urbain régional

Date de remise :	3 avr. 2022 à 23h59
	Contribution au travail d'équipe : 3 avr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Répartition de la correction :	90 % Corrigé par l'enseignant

Remise de l'évaluation :	10 % Contribution au travail d'équipe Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Voir Contenu et activités/Module 6/Travail pratique 2 Le travail pratique 2 est à faire en équipe de 2 personnes. À défaut d'avoir formé une équipe d'ici la date limite de création des équipes, l'enseignant créera des équipes de manière aléatoire à partir de la banque d'étudiant.e.s qui ne seront pas encore jumelés. Une section dans le Forum permet d'annoncer votre disponibilité pour former une équipe. Ce cours étant à distance, il s'agit ici de coordonner votre travail avec vos collègues dans un cadre de télétravail. Pour des raisons pédagogiques et logistiques, l'enseignante se réserve le droit de modifier les équipes lorsqu'il le juge nécessaire, et ce, dans des délais raisonnables par rapport aux dates d'énoncé et de remise des travaux. Vous trouverez ci-joint des documents portant sur les méthodes que vous pouvez utiliser et les enjeux que vous pourriez rencontrer dans la réalisation d'un travail d'équipe.
Fichiers à consulter :	 Trousse de survie - travail en équipe (2,96 Mo, déposé le 3 déc. 2021)  Travaux en équipe (5,31 Mo, déposé le 3 déc. 2021)

Examen final en présence

Date :	Le 20 avr. 2022 de 18h30 à 21h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Local à déterminer

Participation au forum

Date de remise :	10 avr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Forum
Directives de l'évaluation :	La participation au cours via le forum sera évaluée par l'enseignant en fonction du nombre, de la fréquence et de la qualité de vos interventions. Un nombre minimal de deux interventions de qualité, soit structurées, contenant des références et démontrant une certaine réflexion, est attendu. Il s'agit ici d'encourager la consultation du forum et de vous inciter à interagir avec vos collègues. L'enseignant publiera parfois des questions à débat ou de réflexion que vous serez invités à commenter. N'hésitez pas à soumettre des questions par vous-mêmes.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Déclaration d'intégrité relative aux travaux et aux examens

Titre du questionnaire :	Déclaration d'intégrité relative aux travaux et aux examens
Période de disponibilité :	Du 10 janv. 2022 à 12h00 au 21 janv. 2022 à 12h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel

Directives :

Je m'engage à respecter le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval](#) . À ce sujet, je prends les engagements inscrits dans ce questionnaire pour l'ensemble des évaluations sommatives du cours (GGR-1002 Géographie humaine: les établissements humains).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Retard motivé	Z
Cours non-complété	E (échec)
Note retardée par le professeur	M

La note finale sera transformée en une cote en fonction du barème ci-dessus.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Correction linguistique

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Présentation des travaux

Un maximum de 25 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des travaux pratiques pour le non-respect des consignes énoncées dans les instructions fournies et dans le guide de rédaction, ainsi que pour le non-respect des normes de présentation énoncées dans le présent plan de cours.

Retard pour la remise d'une évaluation sommative

Pour les travaux pratiques, une pénalité de 10 % par jour ouvrable de retard au-delà de la date et de l'heure de remise est appliquée. Après une semaine de retard, votre travail sera refusé.

L'étudiant.e absent.e à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ou elle ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546*, EL-510 R, EL-520*
- * Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Si votre calculatrice ne figure pas dans cette liste, elle ne peut pas être utilisée lors des examens.

NB: Une calculatrice sera nécessaire pour l'examen de mi-session.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Évaluation sommative

Dans ce cours, l'évaluation sommative se traduit en deux (2) examens - le premier en ligne et le deuxième en présence, deux (2) travaux pratiques en équipe et l'évaluation de votre participation au forum.

Examens

Le premier examen (semaine 6) porte sur la matière des quatre premiers modules (1 à 4), ainsi que les sections 5.1 et 5.2 du Module 5. Les lectures et les exercices à effectuer en lien avec ces modules complètent la matière. Le second examen (semaine 14) porte sur les sections 5.3 et 5.4 du module 5 et sur les modules suivants (6 à 9), ainsi que les lectures et exercices correspondants. Chacun de ces deux examens comporte quatre parties : une première composée de questions à réponses très brèves (1 point chacune), une seconde avec des questions appelant des réponses à court développement (2 points chacune), une troisième demandant des réponses à plus long développement (courtes synthèses; 3 points chacune) et une quatrième portant précisément sur le contenu du livre obligatoire. Les questions porteront donc autant sur la matière vue dans les modules que celle contenue dans les lectures obligatoires. Ces deux sources se complètent, se recouvrent parfois, mais pas nécessairement.

Travaux pratiques

Deux travaux pratiques devront être réalisés au cours de la session. Ils seront directement en lien avec la matière vue dans les différents modules. Ces travaux visent à vérifier votre connaissance de la matière et votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées. Les travaux pratiques feront aussi appel à votre esprit de synthèse et à votre capacité à vous exprimer de façon claire dans un français de bonne qualité. L'énoncé du travail vous sera transmis au moins deux semaines avant la date de remise. Il sera accompagné d'instructions précises. Assurez-vous de bien comprendre ces dernières, quitte à demander des éclaircissements sur le Forum du cours.

Normes de présentation

Les travaux doivent être obligatoirement remis par l'entremise de la boîte de dépôt du portail en version WORD (doc ou docx). Vous devez obligatoirement vous conformer aux consignes suivantes pour vos travaux :

- Les travaux doivent inclure systématiquement ces sections. Elles ne seront pas considérées dans le décompte du nombre de pages demandées :
 - une page titre (incluant votre numéro d'équipe, s'il y a lieu)
 - une table des matières
 - une bibliographie
- La longueur demandée des travaux (ex. : nb de pages) doit être respectée.
NB : À défaut, la partie excédentaire ne sera pas évaluée et une pénalité pour non-respect des consignes pourra être appliquée.
- L'orthographe, la grammaire et la syntaxe comptent dans l'évaluation de tous les travaux et examens. Un travail à la syntaxe approximative ne fera pas l'objet d'une analyse particulière afin d'en déchiffrer le sens. Un travail devrait être révisé méticuleusement.
- Normes de rédaction :
 - Police de caractère : Times New Roman
 - Taille de la police : 12
 - Interligne : 1,5
 - Marges : haut et bas de 2,54 cm, gauche et droite de 3,18 cm (par défaut dans WORD)
 - Pagination: dans le coin inférieur droit

De plus, un guide de rédaction, disponible dans la description du TP1 dans l'onglet «Évaluation et résultats», doit aussi être respecté. Ce dernier vous donne notamment des indications concernant les méthodes de rédaction scientifique à appliquer pour ce cours.

Participation au forum

La participation au cours via le forum sera évaluée par l'enseignante en fonction du nombre, de la fréquence et de la qualité de vos interventions. Un nombre minimal de trois (3) interventions de qualité, soit structurées et démontrant une certaine réflexion, est attendu. Il s'agit ici d'encourager la consultation du forum et de vous inciter à interagir avec vos collègues. L'enseignante publiera parfois des questions à débat ou de réflexion que vous serez invité.e.s à commenter. N'hésitez pas à soumettre des questions par vous-mêmes.

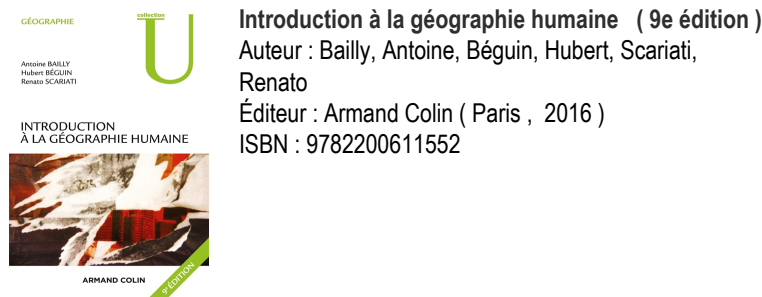
Évaluation formative

Auto-évaluation des connaissances

Pour plusieurs modules, vous serez invité.e.s à répondre à une série de questions à choix de réponses qui résument le contenu du module. Ces questions seront corrigées automatiquement, vous pourrez donc consulter les réponses instantanément. Ainsi, vous pourrez, s'il y a lieu, constater vos erreurs et réviser la matière qui vous cause problème. Ces exercices ne sont pas obligatoires et les résultats ne sont pas compilés. Ils constituent un outil d'apprentissage mis à votre disposition pour vérifier vos connaissances.

Matériel didactique

Matériel obligatoire



L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible :

- sur le site Web du cours dans la section Contenu et activités
- et à la librairie « Zone Coopérative de l'Université Laval » en ce qui concerne le livre de référence.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces

- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit

Médiagraphie et annexes

Bibliographie

Ouvrages de références

BRUNET, Roger *et al.* (2005) *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, Paris, Reclus.

JOHNSTON, R. J. *et al.* (2000) *Dictionary of Human Geography*, Malden, Blackwell.

LÉVY, Jacques et Michel LUSSAULT (dir.) (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

WACKERMANN, Gabriel (dir) (2005) *Dictionnaire de géographie*, Paris, Ellipses.

Autres ouvrages

AMIN, Ash et Nigel THRIFT (1997) « Globalization, Socio-Economics, Territoriality », in Roger Lee et Jane Wills (dir.), *Geographies of Economies*, London, Arnold, p. 147-157.

ANDERSON, Benedict (1991) *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, New York, Verso.

BAILLY, Antoine *et al* (1995) *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson.

BRUNEAU Pierre (1989) *Les villes moyennes au Québec : leur place dans le système socio-spatial*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

CAMAGNI, Roberto et Denis MAILLAT (dir.) (2006) *Milieus innovateurs : Théories et politiques*, Paris, Economica.

CHIVALLON, Christine (2003) « Une vision de la géographie sociale et culturelle en France », *Annales de Géographie*, 112(634); 646-657.

CIATTONI, Anette et Yvette VEYRET (dir.) (2003) *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin.

CLAVAL, Paul (1974) *Éléments de géographie humaine*, Paris, Éditions M.-TH. Genin.

CLAVAL, Paul (1984) *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, puf.

CLAVAL, Paul (2006) *Géographie régionale : de la région au territoire*, Paris, Armand Colin.

COURVILLE, Serge (1990) *Entre ville et campagne : L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

COURVILLE, Serge (1995) *Introduction à la géographie historique*, Québec, PUL.

COURVILLE, Serge (2000) *Le Québec : genèse et mutations du territoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

DI MÉO, Guy (1991) *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos.

DI MÉO, Guy (dir) (1996) *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.

DI MÉO, Guy (1998) *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

DI MÉO, Guy et Pascal BULÉON (2005) *L'espace social : Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.

- FRÉMONT, Armand (1976) *La région, espace vécu*, Paris, PUF.
- FRÉMONT, Armand (1984) *Géographie sociale*, Paris, Masson.
- GUÉNEAU, Isabelle (2004) « Introduction : l'espace et le lieu dans la géographie économique culturelle », *Géographies et cultures*, 49; 3-22.
- GUMUCHIAN, Hervé et Bernard PECQUEUR (dir.) (2007) *La ressource territoriale*, Paris, Economica.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1993) *Le rang d'habitat : le réel et l'imaginaire*, Lasalle, Hurtubise.
- HARRIS, Cole (dir) (1987) *Historical Atlas of Canada: From the Beginning to 1800*, Totonto, University of Toronto Press.
- HARVEY, David (2010) *The Enigma of Capital and the Crises of Capitalism*. New York, Oxford University Press.
- JACKSON, Peter (1999) *Maps of Meaning : An Introduction to Cultural Geography*, London, Routledge.
- MITCHELL, Don (1999) *Cultural Geography : A Critical Introduction*, London, Blackwell.
- RAVENEAU, Jean (1977) «Analyse morphologique, classification et protection des paysages: le cas de Charlevoix», *Cahiers de géographie de Québec* , 21(53-54); 135-186.
- SCHEIBLING, Jacques (1994) *Qu'est-ce que la géographie?*, Paris, Hachette.
- SMITH, Neil (1984) *Uneven Development : Nature, Capital and the Production of Space*, New York, Basil Blackwell.
- SOJA, Edward W. (1989) *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, London, Verso.